
Procès-verbal de la séance du Bureau du 3 novembre 2014

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel</i> nominal	(p. 5)
N°B-2014-0405 Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar -	(p. 5)
N°B-2014-0406 Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Alain Galliano pour une mission à Canton (Chine) -	(p. 5)
N°B-2014-0407 Bron - Acquisition des lots n°753 et 853 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 24, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Numan Yesil -	(p. 6)
N°B-2014-0408 Bron - Acquisition des lots n°165 et 349 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé bâtiment A - escalier 13 - 11, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Suleyman Zengin -	(p. 6)
N°B-2014-0409 Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Chaumes et appartenant à M. Jean Morel -	(p. 6)
N°B-2014-0410 Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 64 et 68, rue de la République et appartenant à la SCI Rhône -	(p. 7)
N°B-2014-0411 Lyon 7°- Acquisition d'un site industriel, situé au 65, rue Challemel Lacour et appartenant à la société FAGORBRANDT SAS - Approbation du principe d'un bail commercial avec la société Cenntro Motors France et d'une promesse unilatérale de vente du site à la société Cenntro Motors France -	(p. 7)
N°B-2014-0412 Lyon 7°- Biodistrict de Gerland - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 192 située angle rues Georges Gouy et Jean Baldassini et appartenant à la société Aviva -	(p. 7)
N°B-2014-0413 Lyon 8°- Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées 72-74, rue Maryse Bastié et appartenant à la Société Lyon 8 Mermoz, à la SCI Lyon 8 Mermoz 1 et la SNC Le tempo ou toutes autres sociétés à elles substituées -	(p. 7)
N°B-2014-0414 Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, de diverses parcelles de terrain situées rue René Fusier angle rue de la République et appartenant à la SCI Rhône -	(p. 7)
N°B-2014-0415 Pierre Bénite - Acquisition du lot n°5 de copropriété situé 87, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à M. Dominique Delaye -	(p. 7)
N°B-2014-0416 Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 29, chemin de Moly et appartenant aux consorts Faure -	(p. 7)
N°B-2014-0417 Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 81, chemin Finat Duclos et appartenant à M. et Mme Ha -	(p. 7)

N°B-2014-0418	Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 219, cours Emile Zola et appartenant aux copropriétaires de la résidence France 150 - Abrogation de la décision n°B-2014-0101 du Bureau du 2 juin 2014 -	(p. 7)
N°B-2014-0419	Villeurbanne - Acquisition d'une maison située sur la parcelle cadastrée BZ 26 située au 10, rue Francia et appartenant à Mme Martine Faure -	(p. 7)
N°B-2014-0420	Villeurbanne - ZAC Gratte-Ciel Nord - Acquisition des lots de copropriété n°4, 15, 19 et 25 situés 1, rue Léon Chomel à Villeurbanne et appartenant aux conjoints Morel -	(p. 7)
N°B-2014-0421	Bron - Cession d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°918 et 982 de la copropriété Le Terrillon, situés au 23, rue Jules Védrières - bâtiment D - escalier 5 - à M. et Mme Suleyman Zengin -	(p. 7)
N°B-2014-0422	Bron - Déclassement et cession à la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER) d'une partie du domaine public communautaire située boulevard Pinel, à l'angle de l'avenue Franklin Roosevelt -	(p. 8)
N°B-2014-0423	Dardilly - Déclassement et cession à la société SAS MIKADO d'une partie du domaine public communautaire située place de la Porte de Lyon -	(p. 8)
N°B-2014-0424	Lyon 1er - Déclassement en volumes et cession à la société SYDO d'une partie du domaine public communautaire située 29-31, rue Burdeau, sous la montée du Perron -	(p. 8)
N°B-2014-0425	Lyon 3° - Déclassement et cession à M. et Mme Alain Vergeat d'une partie du domaine public communautaire située boulevard Pinel -	(p. 8)
N°B-2014-0426	Lyon 9° - Déclassement et cession à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de plusieurs parcelles de terrain nu situées rue Claudy, rue des Docks et rue Joannès Carret -	(p. 8)
N°B-2014-0427	Rillieux la Pape - Déclassement et cession à l'Organisation de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Saint-Charles d'une partie du domaine public communautaire située impasse des Soeurs -	(p. 8)
N°B-2014-0428	Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, des parcelles cadastrées DH 53 et DH 270 de la copropriété Les Alpes, le tout situé au 2 et 3, rue Maréchal Leclerc -	(p. 7)
N°B-2014-0429	Vénissieux - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire et cession à l'Office public d'HLM (OPH) Est Métropole habitat de parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées D 488, D 489, D 510, D 511, D 512, D 513, D 514, D 515, D 516, D 522, D 523, D 525, D 1063 et D 2566 et situées rue de la Glunière -	(p. 8)
N°B-2014-0430	Villeurbanne - Déclassement et cession à M. Sélim Taïar d'une partie du domaine public communautaire située rue Victor Hugo à l'angle de la route de Genas - Abrogation de la décision n°B-2012-3217 du Bureau du 10 mai 2012 -	(p. 8)
N°B-2014-0431	Villeurbanne - Cession, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 10, rue Berthelot - Autorisation donnée au futur acquéreur de démolir le bâti présent sur le tènement et de déposer un permis de construire sur la parcelle communautaire cadastrée CI 187 -	(p. 7)
N°B-2014-0432	Solaize - Déclassement et échange, sans soulte, d'une partie du domaine public communautaire située rue du Sibelin contre une emprise de terrain située rue du Sibelin appartenant à la société Réseau ferré de France (RFF) -	(p. 8)
N°B-2014-0433	Lyon 8° - Ecully - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -	(p. 5)
N°B-2014-0434	Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 11)
N°B-2014-0435	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 11)
N°B-2014-0436	Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -	(p. 11)
N°B-2014-0437	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 11)
N°B-2014-0438	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 11)
N°B-2014-0439	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 11)

N°B-2014-0440	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N°B-2014-0441	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N°B-2014-0442	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès du Crédit agricole centre-est (CACE) -</i>	(p. 11)
N°B-2014-0443	<i>Demande d'une subvention régionale dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) pour 2 actions : expérimentation d'un mur digital numérique (étude pré-opérationnelle), et mission d'accompagnement à l'organisation d'un événement temporaire d'innovation dans un pôle d'échanges -</i>	(p. 11)
N°B-2014-0444	<i>Dépannage, remorquage, convoyage et remisage des véhicules de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0445	<i>Accompagnement dans l'exercice de la compétence énergie - Lot n°1 : accompagnement de la Communauté urbaine de Lyon à la mise en place du schéma directeur énergie - Lot n°2 : gouvernance autour de la prise de compétence énergie - Autorisation de signer les marchés de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0446	<i>Travaux de désenfumage-éclairage sur les bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0447	<i>Contrôle des dispositifs d'autosurveillance des systèmes d'assainissement - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0448	<i>Mise à disposition en temps réel de données de temps de parcours et de vitesse issues de la localisation GNSS (Global navigation satellite system) des véhicules - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0449	<i>Travaux de marquage pour la signalisation au sol - Marchés annuels à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 8)
N°B-2014-0450	<i>Reprise, traitement et/ou valorisation du plâtre en provenance des déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0451	<i>Prestations de reprographie pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0452	<i>Prestations de maintenance, installation et fourniture des équipements de protection incendie dans les immeubles, ouvrages et véhicules gérés par la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0453	<i>Givors - Les Vernes Duclos - Aménagement des espaces publics - 1ère tranche - Lot n°1 : voirie, terrassement, réseaux - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0454	<i>Lyon 1er - Lyon 2° - Travaux de construction de canalisations d'eau potable et d'eaux pluviales quai Saint Antoine et place d'Albon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0455	<i>Lyon 2° - Travaux de remplacement du système de sécurité et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) - Lot n°1 : Alarme et détection incendie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0456	<i>Saint Genis Laval - Pierre Bénite - Vallon des hôpitaux - Etudes de cadrage urbain et de faisabilité, conseil expertises urbaines et paysagères et assistance à maîtrise d'ouvrage en stratégie opérationnelle - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N°B-2014-0457	<i>Saint Priest - Opération de renouvellement urbain (ORU) du centre-ville - Mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Bellevue, Alpes, Beauséjour - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Demande de subventions -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0458	<i>Assistance technique et économique de la construction pour les ouvrages de bâtiments étudiés et réalisés directement par la Communauté urbaine de Lyon (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre publiques) - lot n°1 : assistance technique pour le clos, le couvert et le second oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n°1 de substitution -</i>	(p. 5)

N°B-2014-0459	<i>Lyon 7°- Construction d'une résidence de logements pour l'Institut des études avancées (IEA) de Lyon, situé allée de Fontenay - Autorisation de signer un avenant n°1 de substitution -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0460	<i>Quincieux - Collecte en apport volontaire des silos à verre (enterrés et aériens), des silos aériens d'emballages ménagers recyclables et des silos aériens contenant du papier, sur les Communes de la Communauté urbaine de Lyon (hors Lyon et Villeurbanne) - Autorisation de signer un avenant au marché public -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0461	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Requalification de l'avenue de la Paix et de la place de la Mairie - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) -</i>	(p. 9)
N°B-2014-0462	<i>Vaulx en Velin - Réaménagement de l'avenue Roger Salengro - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de voirie -</i>	(p. 9)
N°B-2014-0463	<i>Lyon - Tunnel sous Fourvière - Convention avec l'Etat sur la domanialité et la gestion de l'ouvrage - Autorisation de signer l'avenant n°1 -</i>	(p. 13)
N°B-2014-0464	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliade habitat, de l'immeuble situé 14, rue d'Inkermann -</i>	(p. 7)
N°B-2014-0465	<i>Convention d'utilisation de la marque Vélover et de la marque graphique Vélo'v avec la société FUNFID -</i>	(p. 13)
N°B-2014-0466	<i>Vaulx en Velin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation annuelle d'actions 2014 - Attribution de subventions à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, Dynacité, ABC HLM, Est Métropole habitat, Sollar, l'OPH du Rhône, Alliade habitat et à la Commune de Vaulx en Velin - Approbation de conventions -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0467	<i>Vénissieux - Rillieux la Pape - Lyon 5°- Lyon 8° - Lyon 9°- Saint Fons - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Caluire et Cuire - Bron - Oullins - Grigny - Neuville sur Saône - Meyzieu - Pierre Bénite - Saint Genis Laval - La Mulatière - Feyzin - Quartiers du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, coordonnateur du groupement de commande des 12 bailleurs sociaux participants pour son programme d'actions 2014 - Approbation d'une convention -</i>	(p. 5)
N°B-2014-0468	<i>Lyon 3°- Travaux de réhabilitation du collecteur T 180 - Cours Tolstoï à Villeurbanne - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 12)
N°B-2014-0469	<i>Tassin la Demi Lune - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société Etablissements René Collet et Cie - Versement d'une indemnité transactionnelle -</i>	(p. 7)
N°B-2014-0470	<i>Villeurbanne - Protocole d'accord transactionnel pour le versement d'une indemnité d'éviction de bail commercial entre la Communauté urbaine de Lyon et M. Naïm Ben Ahmed pour les locaux situés au 75, rue Anatole France -</i>	(p. 7)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 3 novembre 2014 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 27 octobre 2014 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Murielle Laurent pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Laurent vous avez la parole.

(Madame Murielle Laurent est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : M. Collomb, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, MM. Llung, Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Chabrier, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : M. Kimelfeld, Mme Guillemot (pouvoir à M. Le Faou), MM. Philip (pouvoir à Mme Picot), Galliano (pouvoir à M. Rousseau), Passi (pouvoir à M. Claisse), Brachet (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Vessiller, Cardona (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

N° B-2014-0405 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2014-0406 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Alain Galliano pour une mission à Canton (Chine) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2014-0433 - Lyon 8° - Ecully - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0446 - Travaux de désenfumage-éclairage sur les bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0451 - Prestations de reprographie pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0452 - Prestations de maintenance, installation et fourniture des équipements de protection incendie dans les immeubles, ouvrages et véhicules gérés par la Communauté

urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0455 - Lyon 2° - Travaux de remplacement du système de sécurité et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) - Lot n° 1 : Alarme et détection incendie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0458 - Assistance technique et économique de la construction pour les ouvrages de bâtiments étudiés et réalisés directement par la Communauté urbaine de Lyon (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre publiques) - lot n° 1 : assistance technique pour le clos, le couvert et le second oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n° 1 de substitution - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0459 - Lyon 7° - Construction d'une résidence de logements pour l'Institut des études avancées (IEA) de Lyon, situé allée de Fontenay - Autorisation de signer un avenant n° 1 de substitution - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-0453 - Givors - Les Vernes Duclos - Aménagement des espaces publics - 1ère tranche - Lot n° 1 : voirie, terrassement, réseaux - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-0457 - Saint Priest - Opération de renouvellement urbain (ORU) du centre-ville - Mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Bellevue, Alpes, Beauséjour - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Demande de subventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2014-0466 - Vaulx en Velin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation annuelle d'actions 2014 - Attribution de subventions à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, Dynacité, ABC HLM, Est Métropole habitat, Sollar, l'OPH du Rhône, Alliade habitat et à la Commune de Vaulx en Velin - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2014-0467 - Vénissieux - Rillieux la Pape - Lyon 5° - Lyon 8° - Lyon 9° - Saint Fons - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Caluire et Cuire - Bron - Oullins - Grigny - Neuville sur Saône - Meyzieu - Pierre Bénite - Saint Genis Laval - La Mulatière - Feyzin - Quartiers du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, coordonnateur du groupement de commande des 12 bailleurs sociaux participants pour son programme d'actions 2014 - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° B-2014-0405, B-2014-0406,

B-2014-0433, B-2014-0446, B-2014-0451, B-2014-0452, B-2014-0455, B-2014-0458, B-2014-0459, B-2014-0453, B-2014-0457, B-2014-0466 et B-2014-0467. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Le dossier n° B-2014-0405 vise à accorder un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar.

Le dossier n° B-2014-0406 vise à accorder un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Alain Galliano pour une mission à Canton (Chine).

Le dossier n° B-2014-0433 à Lyon 8° et Ecully vise à autoriser monsieur le Président à déposer des demandes de permis de démolir au 81, chemin du Moulin Carron à Ecully et au 14, rue Henri Barbusse à Lyon 8°.

Le dossier n° B-2014-0446 concerne des travaux de désenfumage-éclairage sur les bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande.

Le dossier n° B-2014-0451 concerne des prestations de reprographie pour les services de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande concernant lesdites prestations de reprographie.

Le dossier n° B-2014-0452 concerne des prestations de maintenance, installation et fourniture des équipements de protection incendie dans les immeubles, ouvrages et véhicules gérés par la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour les prestations citées pour un montant minimum de 60 000 € HT et maximum de 240 000 € HT.

Le dossier n° B-2014-0455 à Lyon 2° concerne des travaux de remplacement du système de sécurité et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP). Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché et tous les actes y afférents.

Le dossier n° B-2014-0458 concerne l'assistance technique et économique de la construction pour les ouvrages de bâtiments étudiés et réalisés directement par la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'approuver l'avenant n° 1 de substitution au marché n° 10495610 concernant l'assistance technique et économique de la construction pour les ouvrages de bâtiments étudiés et réalisés directement par la Communauté urbaine de Lyon et d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° B-2014-0459 à Lyon 7° concerne la construction d'une résidence de logements pour l'Institut des études avancées (IEA) de Lyon situé allée de Fontenay. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 de substitution au marché n° 11536211.

Je présente également les deux dossiers de monsieur le Vice-Président Olivier Brachet.

Le dossier n° B-2014-0453 à Givors concerne la première tranche de l'aménagement des espaces publics sur le site Les Vernes Duclos. Les travaux concernés consistent à l'aménagement paysagé, à la création d'une voie nouvelle de liaison, au réaménagement de la rue Louise Michel, à la réalisation de places de stationnement et de plantations. Il s'agit d'approuver le

lancement de la procédure et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché ainsi que la convention.

Le dossier n° B-2014-0457 à Saint Priest concerne une opération de renouvellement urbain (ORU) du centre-ville accompagnée d'une mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Bellevue, Alpes, Beauséjour. Ce nouveau plan de sauvegarde dispose des enjeux suivants : la réhabilitation des 90 logements de la copropriété Alpes C et D, le maintien d'une veille sociale et d'un accompagnement sur le fonctionnement de la copropriété Beauséjour ainsi que le lancement, la programmation et la réalisation d'une intervention importante et multi-thématique sur la copropriété Bellevue. Pour chaque phase, des conventions ont été signées entre les partenaires du plan : l'Etat et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

Pour conclure, deux autres dossiers.

Le dossier n° B-2014-0466 à Vaulx en Velin concerne, dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), une programmation annuelle d'actions 2014 portant sur l'attribution de subventions à l'Office public de l'habitat (OPH), Grand Lyon habitat, Dynacité, ABC HLM, Est Métropole habitat, Sollar, l'OPH du Rhône, Alliade habitat.

Le dossier n° B-2014-0467 à Vénissieux, Rillieux la Pape, Lyon 5°, Lyon 8°, Lyon 9°, Saint Fons, Vaulx en Velin, Villeurbanne, Caluire et Cuire, Bron, Oullins, Grigny, Neuville sur Saône, Meyzieu, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, La Mulatière et Feyzin concerne, dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), un dispositif partenariat pour la tranquillité portant sur l'attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, coordonnateur du groupement de commande des 12 bailleurs sociaux participants pour son programme d'actions 2014.

Voilà, monsieur le Président et chers collègues, j'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet (pouvoir à Mme Laurent) n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-0466 et B-2014-0467 et Mme Cardona (pouvoir à Mme Vullien) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0467 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° B-2014-0407 - Bron - Acquisition des lots n° 753 et 853 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 24, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Numan Yesil - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0408 - Bron - Acquisition des lots n° 165 et 349 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé bâtiment A - escalier 13 - 11, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Suleyman Zengin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0409 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Chaumes et appartenant à M. Jean Morel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0410 - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 64 et 68, rue de la République et appartenant à la SCI Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0412 - Lyon 7° - Biodistrict de Gerland - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 192 située angle rues Georges Gouy et Jean Baldassini et appartenant à la société Aviva - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0413 - Lyon 8° - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain nu situées 72-74, rue Maryse Bastié et appartenant à la Société Lyon 8 Mermoz, à la SCI Lyon 8 Mermoz 1 et la SNC Le tempo ou toutes autres sociétés à elles substituées - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0414 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, de diverses parcelles de terrain situées rue René Fusier angle rue de la République et appartenant à la SCI Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0415 - Pierre Bénite - Acquisition du lot n° 5 de copropriété situé 87, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à M. Dominique Delaye - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0416 - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 29, chemin de Moly et appartenant aux conjoints Faure - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0417 - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 81, chemin Finat Duclos et appartenant à M. et Mme Ha - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0418 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 219, cours Emile Zola et appartenant aux copropriétaires de la résidence France 150 - Abrogation de la décision n° B-2014-0101 du Bureau du 2 juin 2014 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0419 - Villeurbanne - Acquisition d'une maison située sur la parcelle cadastrée BZ 26 située au 10, rue Francia et appartenant à Mme Martine Faure - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0420 - Villeurbanne - ZAC Gratte-Ciel Nord - Acquisition des lots de copropriété n° 4, 15, 19 et 25 situés 1, rue Léon Chomel à Villeurbanne et appartenant aux conjoints Morel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0421 - Bron - Cession d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 918 et 982 de la copropriété Le Terrailon, situés au 23, rue Jules Védrines - bâtiment D - escalier 5 - à M. et Mme Suleyman Zengin - Délégation générale

au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0428 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, des parcelles cadastrées DH 53 et DH 270 de la copropriété Les Alpes, le tout situé au 2 et 3, rue Maréchal Leclerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0431 - Villeurbanne - Cession, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 10, rue Berthelot - Autorisation donnée au futur acquéreur de démolir le bâti présent sur le tènement et de déposer un permis de construire sur la parcelle communautaire cadastrée CI 187 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0464 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliade habitat, de l'immeuble situé 14, rue d'Inkermann - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0469 - Tassin la Demi Lune - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société Etablissements René Collet et Cie - Versement d'une indemnité transactionnelle - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0470 - Villeurbanne - Protocole d'accord transactionnel pour le versement d'une indemnité d'éviction de bail commercial entre la Communauté urbaine de Lyon et M. Naïm Ben Ahmed pour les locaux situés au 75, rue Anatole France - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-0411 - Lyon 7° - Acquisition d'un site industriel, situé au 65, rue Challemel Lacour et appartenant à la société FAGORBRANDT SAS - Approbation du principe d'un bail commercial avec la société Cenntro Motors France et d'une promesse unilatérale de vente du site à la société Cenntro Motors France - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2014-0407 à B-2014-0410, B-2014-0412 à B-2014-0421, B-2014-0428, B-2014-0431, B-2014-0464, B-2014-0469, B-2014-0470 et B-2014-0411. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer quelques acquisitions, cessions et dossiers divers.

En préambule, le dossier n° B-2014-0411 à Lyon 7° relatif à l'acquisition d'un site industriel ex FAGOR pour réserves foncières à vocation économique pour la sauvegarde de l'emploi est retiré de l'ordre du jour car, dans le cadre de la liquidation, le notaire du vendeur n'a pas transmis toutes les pièces. Donc, le dossier sera présenté au prochain Bureau qui aura lieu le lundi 8 décembre 2014.

En ce qui concerne les acquisitions :

Les dossiers n° B-2014-0409, B-2014-0410, B-2014-0413, B-2014-0414, B-2014-0417, B-2014-0418 et B-2014-0416,

respectivement à Cailloux sur Fontaines, Décines Charpieu, Lyon 8°, Meyzieu, Tassin la Demi Lune, Villeurbanne et Saint Genis Laval, concernent des acquisitions pour des aménagements de voirie et de proximité, pour une surface totale de 2 638 mètres carrés et pour un montant de 13 481 € pour les aménagements de voirie et pour un montant de 15 075 € pour l'aménagement du cours Emile Zola.

Les dossiers n° B-2014-0407 et B-2014-0408 à Bron concernent, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU), des acquisitions de logements et de caves pour un montant de 184 000 €.

Les dossiers n° B-2014-0420 et B-2014-0419 à Villeurbanne concernent des opérations d'aménagement au niveau de la ZAC Gratte-Ciel Nord et de la ZAC Villeurbanne La Soie phase 1. Il s'agit d'acquérir un logement, une cave, deux garages et une maison pour un montant total de 887 500 €.

Le dossier n° B-2014-0415 à Pierre Bénite concerne un aménagement dans le cadre de la rénovation urbaine du centre-ville. Il s'agit d'acquérir une maison pour un montant de 71 500 €.

Le dossier n° B-2014-0412 à Lyon 7° concerne une réserve foncière à vocation économique dans le cadre de Biodistrict pour une surface de 2 893 mètres carrés et pour un montant de 2 800 000 €.

Le montant total des acquisitions s'élève à 3 971 556 €.

En ce qui concerne les cessions :

Le dossier n° B-2014-0428 à Saint Priest concerne l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône dans le cadre de la ZAC du Triangle. Il s'agit de céder un terrain pour un montant de 352 221,53 €.

Le dossier n° B-2014-0431 à Villeurbanne concerne l'extension du groupe scolaire Berthelot pour une surface de 1 363 mètres carrés et pour un montant de 310 000 €.

Le dossier n° B-2014-0421 à Bron concerne la cession d'un appartement et d'une cave pour un montant de 64 000 €.

Le montant total des cessions s'élève à 726 221 €.

En ce qui concerne les dossiers divers :

Le dossier n° B-2014-0469 à Tassin la Demi Lune concerne un protocole d'accord transactionnel suite à une déclaration d'utilité publique et à un abandon d'emprise sur les Etablissements René Collet et Cie au carrefour de la Libération pour un montant de 81 725 €.

Le dossier n° B-2014-0470 à Villeurbanne concerne une opération de 22 logements sociaux pour Est Métropole habitat. Il s'agit de fixer une indemnité d'éviction pour un commerce de boulangerie pour un montant de 157 000 €.

Le dossier n° B-2014-0464 à Villeurbanne concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliade habitat, d'un immeuble pour la réalisation de 7 logements PLUS plus 3 logements PLAI avec un droit d'entrée de 590 000 €.

J'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet (pouvoir à Mme Laurent) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0464 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2014-0422 - Bron - Déclassement et cession à la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER) d'une partie du domaine public communautaire située boulevard Pinel, à l'angle de l'avenue Franklin Roosevelt - Direction de la voirie -

N° B-2014-0423 - Dardilly - Déclassement et cession à la société SAS MIKADO d'une partie du domaine public communautaire située place de la Porte de Lyon - Direction de la voirie -

N° B-2014-0424 - Lyon 1er - Déclassement en volumes et cession à la société SYDO d'une partie du domaine public communautaire située 29-31, rue Burdeau, sous la montée du Perron - Direction de la voirie -

N° B-2014-0425 - Lyon 3° - Déclassement et cession à M. et Mme Alain Vergeat d'une partie du domaine public communautaire située boulevard Pinel - Direction de la voirie -

N° B-2014-0426 - Lyon 9° - Déclassement et cession à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de plusieurs parcelles de terrain nu situées rue Claudy, rue des Docks et rue Joannès Carret - Direction de la voirie -

N° B-2014-0427 - Rillieux la Pape - Déclassement et cession à l'Organisation de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Saint-Charles d'une partie du domaine public communautaire située impasse des Soeurs - Direction de la voirie -

N° B-2014-0429 - Vénissieux - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire et cession à l'Office public d'HLM (OPH) Est Métropole habitat de parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées D 488, D 489, D 510, D 511, D 512, D 513, D 514, D 515, D 516, D 522, D 523, D 525, D 1063 et D 2566 et situées rue de la Glunière - Direction de la voirie -

N° B-2014-0430 - Villeurbanne - Déclassement et cession à M. Sélim Taïar d'une partie du domaine public communautaire située rue Victor Hugo à l'angle de la route de Genas - Abrogation de la décision n° B-2012-3217 du Bureau du 10 mai 2012 - Direction de la voirie -

N° B-2014-0432 - Solaize - Déclassement et échange, sans soulte, d'une partie du domaine public communautaire située rue du Sibelin contre une emprise de terrain située rue du Sibelin appartenant à la société Réseau ferré de France (RFF) - Direction de la voirie -

N° B-2014-0448 - Mise à disposition en temps réel de données de temps de parcours et de vitesse issues de la localisation GNSS (Global navigation satellite system) des véhicules - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2014-0449 - Travaux de marquage pour la signalisation au sol - Marchés annuels à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2014-0461 - Saint Germain au Mont d'Or - Requalification de l'avenue de la Paix et de la place de la Mairie - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Direction de la voirie -

N° B-2014-0462 - Vaulx en Velin - Réaménagement de l'avenue Roger Salengro - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux de voirie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2014-0422 à B-2014-0427, B-2014-0429, B-2014-0430, B-2014-0432, B-2014-0448, B-2014-0449, B-2014-0461 et B-2014-0462. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, plusieurs dossiers.

Le dossier n° B-2014-0422 à Bron porte sur le fait que la SIER a sollicité la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de son projet de réaménagement de ses bureaux situés au 129, boulevard Pinel, afin d'obtenir la cession d'une partie du trottoir pour une superficie de 25 mètres carrés.

Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser cette partie de voirie. L'enquête technique réalisée fait apparaître la présence de réseaux dont leur dévoiement restera à la charge exclusive de la SIER. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. Celui-ci ne remettant pas en cause la desserte, elle est dispensée d'enquête publique. Au terme de ce compromis, la cession à la SIER interviendrait au prix de 100 € le mètre carré, soit la somme de 2 500 €.

Le dossier n° B-2014-0423 à Dardilly porte sur le fait que la Communauté urbaine de Lyon est propriétaire de 11 lots sur 13 de la copropriété dénommée Porte de Lyon. Elle a souhaité valoriser le site, aujourd'hui sous occupé et vétuste. Pour répondre à cet objectif, la Communauté urbaine a organisé une procédure de consultation en vendant les lots de copropriété lui appartenant.

Le lauréat de la consultation est la société L'Art de construire. Suivant acte sous seings privés, il a été régularisé entre la Communauté urbaine et la société L'Art de construire un compromis de vente portant sur ces 11 lots. Dans le cadre de la mise en place du dossier de demande de PC, la société L'Art de construire a sollicité la Communauté urbaine afin que lui soit cédé une bande de terrain situé au droit de l'ensemble immobilier. La Communauté urbaine s'est engagée à lui vendre cette emprise de 281 mètres carrés, et dans le cadre d'une subvention de constitution en date d'octobre 2014, la SAS MIKADO s'est substituée à L'Art de construire.

Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit de cette société, l'emprise de 281 mètres carrés. Une enquête technique a été réalisée faisant apparaître la présence de réseaux. Leur dévoiement sera à la charge exclusive de la SAS MIKADO. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. Il n'y a pas d'enquête publique puisque la desserte n'est pas remise en cause. Au terme du compromis, la cession à la SAS MIKADO interviendrait au prix de 22 480 €.

Le dossier n° B-2014-0424 à Lyon 1er porte sur le fait que la société SYDO, agence innovante de communication et de conseil en pédagogie, souhaite acquérir des locaux situés 29, rue Burdeau à côté de ses sièges actuels au n° 13. La Communauté urbaine est favorable à cette cession et, afin de

bien la mener, il convient de réaliser deux préalables. Le premier est de faire une procédure de désaffectation et de déclassement de ce local commercial, et le deuxième est de procéder à la division en volumes.

Les volumes à déclasser au profit de la société SYDO sont les numéros 2 et 3. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée fait apparaître la présence de réseaux. Leur dévoiement sera entièrement à la charge de la société SYDO. Celle-ci fera vérifier à ses frais que les fondations sont aptes à supporter des surcharges consécutives à la réalisation des travaux dans les volumes 2 et 3. La desserte de ce déclassement n'est pas remise en cause. Il n'y a pas d'enquête publique. Au terme du compromis de vente, la société SYDO a accepté d'acquérir le bien au prix de 150 000 €, libre de toute location ou occupation, conformément à l'avis de France domaine.

Le dossier n° B-2014-0425 à Lyon 3° porte sur le fait que monsieur et madame Alain Vergeat ont sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession, après désaffectation et déclassement, d'une partie du domaine public communautaire situé boulevard Pinel au droit de la parcelle cadastrée CK 12. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette parcelle de 84 mètres carrés.

Une enquête technique fait apparaître la présence de réseaux. Leur dévoiement sera à la charge exclusive de monsieur et madame Alain Vergeat. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. Il n'y a pas d'enquête publique. Au terme du compromis, la cession à monsieur et madame Alain Vergeat interviendrait au prix de 16 000 € pour ces 84 mètres carrés, conformément à l'avis de France domaine.

Le dossier n° B-2014-0426 à Lyon 9° concerne le déclassement et la cession à la SERL de plusieurs parcelles de terrain situées rue Claudy, rue des Docks et rue Joannès Carret. Préalablement à la cession à la SERL de ces diverses emprises d'une surface totale de 3 701 mètres carrés, la Communauté urbaine doit procéder à un déclassement du domaine public communautaire.

L'enquête technique fait apparaître la présence de réseaux. Leur dévoiement sera réalisé dans le cadre des travaux d'aménagement de la ZAC Industrie nord. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. Sur la totalité du programme, la Communauté urbaine doit céder à la SERL l'ensemble de ces parcelles. Une enquête publique a été ouverte. Elle s'est déroulée du 8 au 22 septembre 2014. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. Cette vente est consentie au prix de 75 € HT par mètre carré, soit pour un montant de cession de 333 090 € TTC.

Le dossier n° B-2014-0427 à Rillieux la Pape porte sur le fait que l'Organisation de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Saint-Charles souhaite démarrer un programme de rénovation-extension de son établissement. Ce projet requiert l'intégration immobilière de la voie dénommée impasse des Sœurs dans le tènement. Une demande de déclassement et de cession à l'impasse des Sœurs a donc été adressée par l'OGEC à la Communauté urbaine pour une superficie totale de 373 mètres carrés.

L'impasse des Sœurs appartient actuellement au domaine public de voirie communautaire. Elle permet l'accès des véhicules à une propriété appartenant au Centre scolaire Saint-Charles. Préalablement à la cession de cette impasse, on doit procéder au déclassement du domaine public communautaire. L'enquête

technique fait apparaître la présence de réseaux qui seront à la charge de l'OGEC.

L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. Il faut noter par contre que la Communauté urbaine a demandé à l'OGEC d'anticiper un élargissement de 3 mètres de la route de Strasbourg, future voie de la Métropole de Lyon, afin de sécuriser les cheminements piétons sur cet axe routier très fréquenté. La Métropole de Lyon se portera acquéreur de cette bande d'élargissement dans un deuxième temps. Monsieur le Président a prescrit l'ouverture d'une enquête publique qui s'est déroulée du 23 juin au 7 juillet 2014. Le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable. L'OGEC achètera donc au prix de 10 000 € les 373 mètres carrés, conformément à l'avis de France domaine.

Le dossier n° B-2014-0429 à Vénissieux porte sur le fait que la Communauté urbaine de Lyon est propriétaire de parcelles situées rue de la Glunière. Celles-ci ont été acquises dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière de plus grande étendue, nécessaire à la réalisation d'opérations intégrant de l'activité et du logement.

Afin d'améliorer les conditions de logement des 22 ménages présents sur le site, la Communauté urbaine et la Ville de Vénissieux ont souhaité qu'une opération d'habitat adapté soit réalisée sur place. En accord avec la Ville de Vénissieux, la Communauté urbaine lance une opération de consultation d'opérateurs dont le montage et le suivi sont faits par celle-ci.

Est Métropole habitat a été choisi pour assurer la conduite de ce projet jusqu'à la conception et la réalisation. Ce projet consiste en la réalisation de 22 logements mais, préalablement à la cession à Est Métropole habitat, une emprise de 282 mètres carrés doit faire l'objet d'une procédure de déclassement. L'enquête technique réalisée fait apparaître la présence de réseaux. Le dévoiement sera réalisé dans le cadre de l'opération d'aménagement. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur l'utilité publique de ce projet. Aux termes de ce compromis, la Communauté urbaine cédera à Est Métropole habitat la superficie de 1 121 mètres carrés de surface de plancher pour un montant de 134 520 € HT. Le montant de la TVA s'élève à 4 945,74 €.

Le dossier n° B-2014-0430 à Villeurbanne porte sur le fait que monsieur Sélim Taïar, dans le cadre d'un changement de destination d'un local en habitation, au titre d'un permis de construire qui lui a été accordé, a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'un délaissé de voirie n° 75 constitué d'une partie de la parcelle cadastrée CM 154 pour 22 mètres carrés.

Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette parcelle. Une enquête technique a été réalisée. Elle ne fait pas apparaître la présence de réseaux. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. La présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la cession à monsieur Sélim Taïar achètera au prix de 8 800 € cette parcelle, conformément à l'avis de France domaine.

Le dossier n° B-2014-0432 à Solaize concerne la réalisation de mesures de sécurité et d'aménagement de l'entrée de son site, la société Réseau ferré de France (RFF) a été amenée à installer une barrière qui appartient au domaine public de

voirie communautaire et a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession à son profit de cette emprise de 960 mètres carrés.

Il convient donc de déclasser cette emprise. Une enquête technique a été réalisée faisant apparaître la présence de réseaux. Leur dévoiement sera à la charge exclusive de la société Réseau ferré de France. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. Dans le même temps, la société Réseau ferré de France souhaite céder à la Communauté urbaine une parcelle de terrain située rue du Sibelin. Aux termes du compromis, le présent échange est consenti sans soulte de part et d'autre.

Le dossier n° B-2014-0448 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de mise à disposition en temps réel de données de temps de parcours et de vitesse issues de la localisation des véhicules pour l'année 2015 et éventuellement 2016, 2017 et 2018. Ce marché fera l'objet d'une consultation qui sera attribuée à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande qui comporterait un engagement annuel minimum de 48 000 € TTC et maximum de 192 000 € TTC. Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-0449 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 4 marchés de travaux de marquage pour la signalisation au sol sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon pour l'année 2015 et éventuellement 2016, 2017 et 2018. Cette opération est décomposée en 4 lots géographiques. On procédera à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande, avec un engagement de commande minimum de 300 000 € TTC et maximum de 1 200 000 € TTC. Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-0461 à Saint Germain au Mont d'Or concerne un avenant n° 1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour la requalification de l'avenue de la Paix et de la place de la Mairie. Ce marché avait été notifié en 2014 à l'entreprise Eurovia Lyon pour un montant de 942 394,63 € TTC. Compte tenu des ajustements de quantités réalisées sur les autres postes des chapitres, il y a des plus ou moins values. Des aléas de chantier rencontrés pendant la période de réalisation des travaux, notamment par la présence de réseaux de gaz, mise en place de ballast, conduisent à présenter un avenant d'un montant de 38 520,89 € HT, soit une augmentation de 4,91 % du montant initial du marché. Il est donc proposé à monsieur le Président de signer ledit avenant.

Le dossier n° B-2014-0462 à Vaulx en Velin concerne un avenant n° 1 au marché de travaux de voirie pour le réaménagement de l'avenue Roger Salengro. Ce marché avait été notifié en septembre 2013 au groupement d'entreprises Guintoli RA/Siorat RA pour un montant de 808 084,82 € TTC. Plusieurs événements sont intervenus en cours de chantier, notamment la présence de 2 poutres présentes en protection de réseaux de transport électrique (RTE) et réseau mutualisé de télécommunication (RMT) et de 3 chambres RMT qu'il a fallu déplacer. Compte tenu des ajustements de quantités réalisées sur les prestations du marché, l'avenant porte donc pour un montant de 26 627,86 € TTC, soit une hausse de 3,28 % du montant initial du marché. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

J'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Eh bien, cela fait un certain nombre de dossiers ! Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2014-0434 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0435 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0436 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0437 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0438 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0439 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0440 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0441 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-0442 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès du Crédit agricole centre-est (CACE) - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° B-2014-0434 à B-2014-0442. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : J'ai 9 dossiers de garanties d'emprunts. Je vais simplifier les propos en ne vous donnant pas les montants totaux garantis, ce qui fera gagner un peu de temps. Ces 9 dossiers représentent 51 demandes de garanties d'emprunts portant sur un total de 324 logements.

Le dossier n° B-2014-0434 concerne l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat pour la construction de 8 logements et l'acquisition-amélioration de 4 logements place de la République à Mions ainsi que l'acquisition en Vefa de 110 logements avenue Roger Salengro à Villeurbanne.

Le dossier n° B-2014-0435 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes pour l'acquisition en Vefa de 31 logements à Vénissieux.

Le dossier n° B-2014-0436 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat portant sur l'acquisition en Vefa de 4 logements à Vénissieux.

Le dossier n° B-2014-0437 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle portant sur l'acquisition-amélioration de 22 logements situés quai Pierre Scize à Lyon 5°.

Le dossier n° B-2014-0438 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour la construction de 40 logements à Grigny.

Le dossier n° B-2014-0439 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia pour l'acquisition en Vefa de 19 logements impasse du Grand Champ à Craponne et de 6 logements dans le 8° arrondissement.

Le dossier n° B-2014-0440 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) Poste habitat Rhône-Alpes portant sur l'acquisition en Vefa de 7 logements à Saint Germain au Mont d'Or et de 53 logements à Villeurbanne dont 39 rue Voillot et 14 rue Douaumont.

Le dossier n° B-2014-0441 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat portant sur l'acquisition de 7 logements avenue Charles de Gaulle à Bron.

Le dossier n° B-2014-0442 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes portant sur la construction de 13 logements rue Alfred Dreyfus à Vénissieux.

Le montant total des garanties est de 25 751 194 €.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet (pouvoir à Mme Laurent) n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-0435, B-2014-0441 et B-2014-0442, Mme Cardona (pouvoir à Mme Vullien) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-0438 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° B-2014-0443 - Demande d'une subvention régionale dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) pour 2 actions : expérimentation d'un mur digital numérique (étude pré-opérationnelle), et mission d'accompagnement à l'organisation d'un événement temporaire d'innovation dans un pôle d'échanges - Direction de la prospective et du dialogue public -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Passi rapporte le dossier n° B-2014-0443. Monsieur Passi, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur, en remplacement de monsieur le Vice-Président PASSI, absent : Je vais rapporter ce dossier à sa place. Celui-ci porte sur la mise en place de deux expérimentations sur les pôles d'échanges.

La première expérimentation consiste à des études préalables sur l'expérimentation d'un mur numérique. Ces études vont porter sur trois pôles d'échanges gare de Vénissieux, Gorge de Loup et Saint Paul. A l'issue de ces études, sera défini l'un des

trois sites comme étant le site d'implantation de ce futur mur numérique qui diffusera de nouveaux services aux usagers des gares, l'idée étant de faire des pôles d'échanges des lieux de centralité et non exclusivement des lieux de passage.

La deuxième expérimentation consiste à réaliser un événement temporaire d'innovation en gare Saint Paul.

Il s'agit d'approuver ces deux expérimentations et de solliciter, auprès de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre de la convention de fonction d'agglomération et de centralité, une subvention à hauteur de 50 % pour conduire ces opérations.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE, en remplacement de monsieur le Vice-Président PASSI, absent.

N° B-2014-0444 - Dépannage, remorquage, convoyage et remisage des véhicules de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-0450 - Reprise, traitement et/ou valorisation du plâtre en provenance des déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-0460 - Quincieux - Collecte en apport volontaire des silos à verre (enterrés et aériens), des silos aériens d'emballages ménagers recyclables et des silos aériens contenant du papier, sur les Communes de la Communauté urbaine de Lyon (hors Lyon et Villeurbanne) - Autorisation de signer un avenant au marché public - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte les dossiers n° B-2014-0444, B-2014-0450 et B-2014-0460. Madame Picot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur : Le dossier n° B-2014-0444 vise à autoriser monsieur le Président à signer un marché à bons de commande pour du dépannage, remorquage, convoyage et remisage des véhicules de la Communauté urbaine de Lyon pour une durée de 4 ans.

Le dossier n° B-2014-0445 vise à autoriser monsieur le Président à signer un marché à bons de commande pour la reprise, le traitement et/ou la valorisation du plâtre en provenance des déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon.

Le dossier n° B-2014-0460 à Quincieux vise à approuver un avenant au marché public convenu avec l'entreprise ONYX Auvergne Rhône-Alpes pour la collecte en apport volontaire des silos à verre, des silos aériens d'emballages ménagers recyclables et des silos aériens contenant du papier sur les communes de la Communauté urbaine de Lyon.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

N° B-2014-0445 - Accompagnement dans l'exercice de la compétence énergie - Lot n° 1 : accompagnement de la Communauté urbaine de Lyon à la mise en place du schéma directeur énergie - Lot n° 2 : gouvernance autour de la prise

de compétence énergie - Autorisation de signer les marchés de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Geoffroy rapporte le dossier n° B-2014-0445. Madame Geoffroy, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GEOFFROY, rapporteur : Il s'agit d'avoir un marché dans le cadre des nouvelles compétences qu'aura la Métropole de Lyon. Je rappelle qu'à partir du 1er janvier 2015, il faudra pouvoir agir à la fois sur les actions de demandes d'énergie, la création d'aménagement d'entretien gestion de réseaux de chaleur et sur la concession de la distribution publique d'électricité et de gaz.

Nous allons donc élaborer un schéma directeur. Pour ce faire, nous lançons une procédure d'appel d'offres afin de nous accompagner dans cette mise en place d'un schéma directeur d'énergie et dans la gouvernance autour de la prise de compétence énergie.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GEOFFROY.

N° B-2014-0447 - Contrôle des dispositifs d'autosurveillance des systèmes d'assainissement - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2014-0454 - Lyon 1er - Lyon 2° - Travaux de construction de canalisations d'eau potable et d'eaux pluviales quai Saint Antoine et place d'Albon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2014-0468 - Lyon 3° - Travaux de réhabilitation du collecteur T 180 - Cours Tolstoï à Villeurbanne - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2014-0447, B-2014-0454 et B-2014-0468. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Le dossier n° B-2014-0447 concerne une autorisation de signer le marché pour un dispositif d'autosurveillance des systèmes d'assainissement pour une durée ferme de 3 ans à raison de 30 000 € minimum et de 100 000 € maximum pour la durée ferme du marché.

Le dossier n° B-2014-0454 à Lyon 1er et Lyon 2° concerne une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée relatif à la construction de canalisations d'eau potable et d'eaux pluviales pour la reconstruction du parking quai Saint Antoine, suite à l'individualisation d'une autorisation de programme qui a été votée en 2012 à hauteur de 2 570 000 € TTC. Il s'agit là d'un montant de 421 434,10 € HT prélevé sur cette autorisation.

Le dossier n° B-2014-0468 à Lyon 3° concerne une autorisation de signer un protocole d'accord transactionnel lors de la construction d'un collecteur T180 cours Tolstoï à Villeurbanne. Le groupement d'entreprises COIRO/POLEN a signé un marché de 679 376,50 € HT et s'est retrouvé confronté à un certain nombre de problèmes lors de l'exécution des travaux : périodes

d'intempéries et nombreux aléas non imputables à l'exécution des travaux, surcoûts non identifiables à la phase de conception, curage initial non réalisé dans le cadre de la procédure de mise à disposition de l'ouvrage, et lors d'arrivées d'eaux dues aux inondations, des arrêts de chantier au nombre de 37, d'autres problèmes importants, notamment la présence de gaz toxiques dû à des versements d'hydrocarbure et autres aléas qui n'étaient bien sûr pas prévisibles. Le groupement d'entreprises réclamait un montant de 260 017 € et la Communauté urbaine a transigé à 99 793 €. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2014-0456 - Saint Genis Laval - Pierre Bénite - Vallon des hôpitaux - Etudes de cadrage urbain et de faisabilité, conseil expertises urbaines et paysagères et assistance à maîtrise d'ouvrage en stratégie opérationnelle - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte le dossier n° B-2014-0456. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Le dossier n° B-2014-0456 à Saint Genis Laval et Pierre Bénite vise à autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande avec le groupement d'entreprises Interland/Sept/SCE/Agence APS pour des études de faisabilité, de conseil et d'expertise urbaine et paysagère sur le secteur du Vallon des hôpitaux pour un montant de 360 000 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° B-2014-0463 - Lyon - Tunnel sous Fourvière - Convention avec l'Etat sur la domanialité et la gestion de l'ouvrage - Autorisation de signer l'avenant n° 1 - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° B-2014-0463. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Le dossier n° B-2014-0463 à Lyon concerne le tunnel de Fourvière. Il s'agit d'un avenant pour mettre à jour la convention de 2006 signée entre l'Etat et la Communauté urbaine de Lyon en intégrant les nouvelles modalités de balisage.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2014-0465 - Convention d'utilisation de la marque Vélover et de la marque graphique Vélo'v avec la société FUNFID - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Vesco rapporte le dossier n° B-2014-0465. Monsieur Vesco, vous avez la parole.

M. le Président COLLOMB, rapporteur, en remplacement de monsieur le Conseiller délégué VESCO, absent : Monsieur le Conseiller délégué Gilles Vesco étant parti, je vais présenter ce dossier qui concerne la marque graphique Vélo'v avec la société FUNFID qui développe son application mobile et site internet et qui s'appellera Velover. Eh bien, nous aurons des "Vélover" dans l'agglomération.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB, en remplacement de monsieur le Conseiller délégué VESCO, absent.

Nous en avons terminé.

La séance est levée à 12 heures 10.
